COMMUNIQUE DE PRESSE

compte rendu de l’Assemblée Générale Ordinaire Des Actionnaires

du 4 juin 2019

Paris, le 19 juin 2019

L’Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de CFI - Compagnie Foncière Internationale (la ***Société***) s’est tenue le 4 juin 2019 au siège social de CFI. Les actionnaires présents ou représentés à l’Assemblée Générale Ordinaire, réunissant 89,09 % des droits de vote, ont adopté l’ensemble des résolutions soumises à leur vote par la Gérance.

# Activité et faits marquants de l’exercice

Le 12 janvier 2018, Financière Apsys (société contrôlée par la famille Bansay) a acquis 89,11% du capital et des droits de vote de la Société, pour un prix total de 630.486 euros (soit environ 0,83 euro par action) auprès de Yellow Grafton SC, qui lui a cédé l’intégralité de sa participation au capital de la Société (soit 761.206 actions). En conséquence, Financière Apsys a déposé le 9 mai 2018 auprès de l’Autorité des marchés financiers (l’***AMF***), conformément aux articles 234-2 et suivants du Règlement général de l’AMF, un projet d’offre publique d’achat simplifiée au prix modifié d’un euro par action (l’***Offre***). L’AMF a rendu sa décision de conformité de l’Offre le 12 juin 2018. L’Offre s’est clôturée le 28 juin 2018 et Financière Apsys n’a acquis aucune action de la Société au cours de ladite Offre.

Perspectives de la Société

La Société n'ayant plus d'activité opérationnelle, elle poursuit sa gestion en extinction.

Il n’est en outre pas envisagé de développer une quelconque activité opérationnelle au sein de la Société laquelle n’a ni personnel, ni dette, ni d’autre actif à son bilan qu’un reliquat de trésorerie. L’éventuel rapprochement par voie de fusion entre la Société et Financière Apsys n’est plus à l’ordre du jour à court terme.

Contact Relations Investisseurs

Apsys – *vfricano@apsysgroup.com*

Tel : + 33 1 44 05 77 77

[www.cfi-france.com](http://www.cfi-france.com)